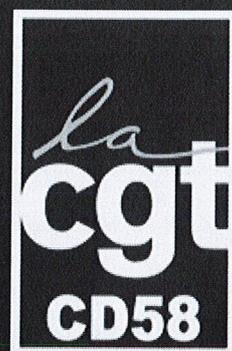




PROFESSION DE FOI Commission Consultative Paritaire Départementale

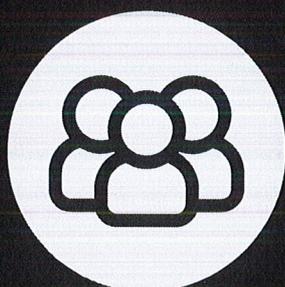


Les élections auront prochainement lieu pour la Commission Consultative Paritaire Départemental (CCPD).

Le rôle de cette commission est de donner un avis sur le programme de formation des assistant(e)s familiales et assistant(e)s maternel(les) et sur le bilan de fonctionnement de l'agrément

- Pour défendre nos intérêts et nos droits, en cas de litige avec nos employeurs pouvant entraîner une modification ou un retrait de nos agréments.
- Pour soutenir et valoriser la reconnaissance de notre métier au sein de l'institution ainsi qu'au niveau des équipes pluridisciplinaires.
- Une profession reconnue : Notre parole doit être mieux prise en compte, nos expériences et nos rôles éducatifs auprès des enfants, davantage valorisés, nous voulons être reconnu(e)s comme de réels partenaires.
- Pour permettre le droit à l'évolution de carrière et la mobilité professionnelle en instaurant des passerelles vers d'autres professions par : L'accès à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

LISTE DES CANDIDAT(E)S PRÉSENTÉ(E)S PAR LA CGT CD58 POUR INTERVENIR ET SE FAIRE ENTENDRE !



1. Karine FERREIRA
2. Géraldine VIVET
3. Cynthia THUREAU
4. Séverine CARIO
5. Sandrine AUBRY
6. Stéphanie REBOUX
7. Laurence MAZATAUD
8. Angélique BONDON

NOS CANDIDAT(E)S S'ENGAGENT A :



- suivre et étudier les dossiers présentés en commission
- être à la disposition de chaque assistant(e) familial(e) ou maternel(le) convoqué(e)
- garantir le respect des critères définis par l'agrément et par les statuts
- être attentive au respect envers la personne convoquée
- inciter, favoriser et soutenir la formation obligatoire et continue
- être partenaire et relais entre les instances.

Toutes les candidates ont, de part leur engagement, fait preuve de volonté et d'implication dans l'accomplissement de leurs responsabilités.

Un groupe d'assistant(e)s familial(e)s, ouvert à tous, syndiqués ou non, se retrouve tous les 1er Mardi de chaque mois, afin d'échanger sur les différentes problématiques institutionnelles, professionnelles ainsi que pour œuvrer en faveur de l'emploi et des conditions de travail des assistant(e)s familial(e)s et des assistant(e)s maternel(le)s.

Voilà pourquoi nous vous invitons à voter pour la liste de nos candidates !!!



VOTEZ CGT CD58 !!!

